

**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. LE GRANIT
MUNICIPALITÉ DE MILAN**

Séance ordinaire du conseil de la municipalité de Milan, tenue au Centre communautaire, ce **6 septembre 2022** à 19h30.

Sont présents à cette séance:

Siège #1 - Bianka Côté
Siège #2 - Michel Rancourt
Siège #3 - Louiselle Gazaille Rouillard
Siège #4 - René Turcotte
Siège #5 - Francine Ross

Est/sont absents à cette séance:

Siège #6 - Linda Therrien

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, Jacques Bergeron. Sylvia Roy, directrice générale et greffière-trésorière, assiste également à cette séance.

1 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte.

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- 1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE
- 2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
 - 3.1 - Séance ordinaire du 22 août 2022
- 4 - RAPPORT DES ÉLUS
- 5 - BONS COUPS
- 6 - RAPPORT DE L'INSPECTEUR EN BÂTIMENT ET ENVIRONNEMENT
- 7 - FINANCES-GESTION DES SERVICES
 - 7.1 - Dépôt de l'état des revenus et dépenses
 - 7.2 - Acceptation des dépenses
 - 7.3 - Lettre envoyée aux Comités - Prévision budgétaire 2023
 - 7.4 - Embauche employé de déneigement 2022-2023
 - 7.5 - Dépôts des états comparatifs
- 8 - VOIRIE -TRAVAUX PUBLICS
 - 8.1 - Rapport de l'inspecteur en voirie
 - 8.2 - Réfection de la rue du Ruisseau, du stationnement du bureau de poste et du chemin de l'entrée du chemin de la Yard
 - 8.3 - Sel à déglçage pour 2022-2023
 - 8.4 - Réserve de sable 2022-2023
 - 8.5 - Programme d'aide à la voirie locale - Volet Projets particuliers d'amélioration - Enveloppe pour des projets d'envergure ou supramunicipaux - Dossier no: 00030564-1-30040 (05) - 2021-04-20-11 / Aide financière de 30 000\$ échelonnée sur trois années budgétaires pour les chemins Gisla et Saint-Léon
- 9 - SÉCURITÉ PUBLIQUE ET CIVILE
- 10 - LOISIRS-TOURISME
- 11 - HYGIÈNE DU MILIEU-RECYCLAGE
- 12 - LÉGISLATION
- 13 - VARIA
 - 13.1 - Prochaine séance ordinaire du conseil
 - 13.2 - Souper canadien 2022 - 52e édition
- 14 - CORRESPONDANCE
- 15 - PÉRIODE DE QUESTIONS
- 16 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Louiselle Gazaille Rouillard et résolu à l'unanimité des membres du conseil que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

3.1 - Séance ordinaire du 22 août 2022

Copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 22 août dernier, a été remise à tous les membres du conseil au moins 48 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance;

En conséquence,

Il est proposé par Michel Rancourt et résolu à l'unanimité des membres du conseil d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 22 août 2022, tel qu'il apparaît au registre des procès-verbaux de la municipalité.

ADOPTÉE

4 - RAPPORT DES ÉLUS

Le maire fait un compte rendu de sa dernière rencontre à la MRC du Granit ainsi que les élus ayant des faits à partager.

**2022-09
6280**

5 - BONS COUPS

- Dîners ACGM
- Épluchette de blé d'inde du Comité de développement et de l'ACGM

6 - RAPPORT DE L'INSPECTEUR EN BÂTIMENT ET ENVIRONNEMENT

L'inspecteur en bâtiment et environnement présente son rapport concernant le nombre de permis et certificats émis : pour la période du mois d'août 2022.

Permis d'addition d'un bâtiment : 2
Rénovation : 1
Permis d'agrandissement : 1
Certificat d'autorisation : 1
Permis de lotissement : 1

7 - FINANCES-GESTION DES SERVICES

7.1 - Dépôt de l'état des revenus et dépenses

La directrice générale dépose le rapport mensuel de l'état des revenus et dépenses.

Sur proposition régulière, il est résolu à l'unanimité que le rapport mensuel de l'état des revenus et dépenses soit approuvé.

ADOPTÉE

7.2 - Acceptation des dépenses

Les dépenses du mois sont présentées aux élus sous une forme permettant de distinguer les comptes qui sont à payer pour ce mois, les comptes payés au cours du mois, de même que les salaires nets versés.

Sur proposition régulière, il est résolu à l'unanimité des membres du conseil que les dépenses soient approuvées.

Administration: chèque no. 3561 au chèque no. 3574 pour un montant total de 22 533,99\$

Salaires: chèque no. 3252 au chèque no. 3283 pour un montant total de 22 188,05\$

Les déductions à la source au fédéral s'élèvent à 2 464,02\$

Les déductions à la source au provincial s'élèvent à 6 994,25\$

ADOPTÉE

2022-09 6281 7.3 - Lettre envoyée aux Comités - Prévision budgétaire 2023

PRÉVISION BUDGÉTAIRE 2023

ATTENDU QUE dans le but de prévoir adéquatement les argents à réserver dans le prochain budget aux différents comités pour leurs activités municipales prévues à leur agenda de l'année 2023. La Municipalité demande aux comités municipaux de nous informer des dépenses encourues pour la réalisation de leurs activités municipales 2022 et de nous donner un aperçu de celles prévues pour l'année 2023;

ATTENDU QU'UN document facile à remplir sera envoyé aux différents comités de la municipalité pour être complété afin d'aider le conseil municipal à prendre les décisions éclairées et ainsi contribuer à faire de Milan une municipalité accueillante, vivante et participante.

IL EST PROPOSÉ PAR Francine Ross et résolu à l'unanimité des membres présents du conseil QUE chaque comité aura jusqu'au 28 octobre 2022 pour exposer leurs projets et faire leurs demandes monétaires. Les sommes demandées seront toutefois à la discrétion du conseil qui devra les établir en fonction de leur pertinence et de la capacité de payer des contribuables.

ADOPTÉE

2022-09 6282 7.4 - Embauche employé de déneigement 2022-2023

Il est proposé par René Turcotte et résolu unanimement d'engager M. Régis Dumont pour la saison de déneigement 2022-2023 comme 2e chauffeur et de mandater le maire M. Jacques Bergeron et la directrice générale, Mme. Sylvia Roy afin de signer le contrat avec les conditions qui ont été établies.

ADOPTÉE

2022-09 6283 7.5 - Dépôts des états comparatifs

Tel qu'exigé par la Loi, la directrice générale dépose deux états comparatifs:

Le premier compare les revenus et dépenses de l'exercice financier courant avec les revenus et dépenses de l'exercice financier précédent.

Le second compare les revenus et dépenses dont la réalisation est prévue pour l'exercice financier courant.

ADOPTÉE

8 - VOIRIE -TRAVAUX PUBLICS

8.1 - Rapport de l'inspecteur en voirie

L'inspecteur en voirie dépose son rapport pour la période du mois d'août 2022.

**2022-09
6284** **8.2 - Réfection de la rue du Ruisseau, du stationnement du bureau de poste et du chemin de l'entrée du chemin de la Yard**

ATTENDU QUE la Municipalité de Milan a demandé des soumissions pour la réfection de la rue du Ruisseau, du stationnement du bureau de poste et de l'entrée du chemin de la Yard;

ATTENDU QUE l'appel d'offres a été publié sur le site SEAO, et ce, conformément aux dispositions de l'article 938.1.2 du *Code Municipal*;

ATTENDU QUE la Municipalité de Milan a reçu les trois soumissions suivantes:

1. Excavation Bolduc au montant de 220 193.69\$ + taxes;
2. Sintra Inc. - Région Estrie au montant de 220 752.00\$ + taxes;
3. Lafontaine et Fils au montant de 352 000.00\$ + taxes.

ATTENDU QUE l'analyse des soumissions a été effectuée et recommandée par Mme Émilie Lambert, ingénieure WSP .

Il est proposé par Michel Rancourt,

appuyé par René Turcotte

et résolu à l'unanimité:

D'ACCEPTER la plus basse soumission conforme déposée le 31 août 2022 pour la réfection de la rue du Ruisseau, du stationnement du bureau de poste et de l'entrée du chemin de la Yard au montant de 220 193.69\$ plus taxes;

QUE le montant des travaux sera financé par le Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) 2019-2023.

ADOPTÉE

**2022-09
6285** **8.3 - Sel à déglçage pour 2022-2023**

Reporté à la séance ordinaire du 4 octobre 2022.

**2022-09
6286** **8.4 - Réserve de sable 2022-2023**

La Municipalité de Milan a reçu 2 prix pour 400 tonnes métriques de sable pour 2022-2023.

- 1- Excavation Clément Duquette Inc. au montant de 11,87\$/tm livré au garage municipal;
- 2- Lafontaine et fils Inc. au montant de 18,95\$/tm livré au garage municipal.

IL EST PROPOSÉ par Louiselle Gazaille Rouillard et résolu par la majorité des membres du conseil d'accepter le prix d'Excavation Clément Duquette Inc. pour 400 tonnes métriques de sable au montant de 11,87\$/tm.

ADOPTÉE

**2022-09
6287** **8.5 - Programme d'aide à la voirie locale - Volet Projets particuliers d'amélioration - Enveloppe pour des projets d'envergure ou supramunicipaux - Dossier no: 00030564-1-30040 (05) - 2021-04-20-11 / Aide financière de 30 000\$ échelonnée sur trois années budgétaires pour les chemins Gisla et Saint-Léon**

Programme d'aide à la voirie locale - Volet Projets particuliers d'amélioration - Enveloppe pour des projets d'envergure ou supramunicipaux - Dossier no: 00030564-

1-30040 (05) - 2021-04-20-11 / Aide financière de 30 000\$ échelonnée sur trois années budgétaires pour les chemins Gisla et Saint-Léon

ATTENDU QUE la Municipalité de Milan a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particuliers d'amélioration (PPA) du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) et s'engage à les respecter;

ATTENDU QUE le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et est admissible au PAVL;

ATTENDU QUE la réalisation des travaux doit être terminée au plus tard à la fin de la troisième année civile à compter de la date de la lettre d'annonce du ministre;

ATTENDU QUE les travaux réalisés ou les frais inhérents sont admissibles au PAVL;

ATTENDU QUE le formulaire de reddition de comptes V-0321 a été dûment rempli;

ATTENDU QUE la transmission de la reddition de comptes des projets doit être effectuée à la fin de la réalisation des travaux ou au plus tard le 31 décembre à compter de la troisième année civile de la date de la lettre d'annonce du ministre;

ATTENDU QUE le versement est conditionnel à l'acceptation, par le ministre, de la reddition de comptes relative au projet;

ATTENDU QUE, si la reddition de comptes est jugée conforme, le ministre fait un versement aux municipalités en fonction de la liste des travaux qu'il a approuvés, sans toutefois excéder le montant maximal de l'aide tel qu'il apparaît à la lettre d'annonce;

ATTENDU QUE l'aide financière est allouée sur une période de trois années civiles, à compter de la date de la lettre d'annonce du ministre;

ATTENDU QUE l'aide financière est répartie en trois versements annuels correspondant au total des pièces justificatives reçues jusqu'à concurrence de :

- 1) 40 % de l'aide financière accordée, pour le premier versement;
- 2) 80 % de l'aide financière accordée moins le premier versement, pour le deuxième versement;
- 3) 100 % de l'aide financière accordée moins les deux premiers versements, pour le troisième versement;

ATTENDU QUE les travaux effectués après le troisième anniversaire de la lettre d'annonce ne sont pas admissibles;

ATTENDU QUE les autres sources de financement des travaux ont été déclarées;

POUR CES MOTIFS, sur la proposition de Michel Rancourt, appuyée par René Turcotte, il est unanimement résolu et adopté que le conseil de la Municipalité de Milan approuve les dépenses d'un montant de 30 000,00\$ relatives aux travaux d'amélioration réalisés et aux frais inhérents admissibles mentionnés au formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec, et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

ADOPTÉE

9 - SÉCURITÉ PUBLIQUE ET CIVILE

10 - LOISIRS-TOURISME

11 - HYGIÈNE DU MILIEU-RECYCLAGE

12 - LÉGISLATION

13 - VARIA

Le varia demeure ouvert.

13.1 - Prochaine séance ordinaire du conseil

La prochaine séance ordinaire du conseil se tiendra le mardi 4 octobre 2022 à 19h30.

2022-09 6289 13.2 - Souper canadien 2022 - 52e édition

La municipalité a reçu des demandes des comités de la municipalité pour l'organisation du 52e Souper Canadien.

Pour une 3e année, les comités feront la vente d'aliments au lieu de faire un souper à la salle communautaire.

Les comités demandent, comme par les années antérieures, d'avoir l'autorisation d'utiliser la salle et la cuisine gratuitement pour organiser la vente des aliments.

De plus, d'avoir l'autorisation de faire 300 photocopies recto verso en couleur pour les dépliants, les étiquettes pour les pots et les feuilles pour les acheteurs, qui serviront à la vente des aliments.

IL EST PROPOSÉ par René Turcotte et résolu à l'unanimité des membres du conseil d'accepter les demandes à condition que les comités fournissent le papier pour l'impression.

ADOPTÉE

14 - CORRESPONDANCE

- Demande d'aide financière 2022-2023 - Place aux jeunes du Granit
- Demande d'aide financière 2022 - Fondation québécoise du cancer

15 - PÉRIODE DE QUESTIONS

16 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ par René Turcotte et résolu à l'unanimité des membres du conseil que cette séance ordinaire soit levée à 20h.

ADOPTÉE

Jacques Bergeron, maire

Sylvia Roy, directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée, directrice générale, greffière-trésorière de la Municipalité de Milan, certifie par la présente que les crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses décrites par le conseil de cette séance de la susdite municipalité.

Sylvia Roy, directrice générale, greffière-trésorière

Je, Jacques Bergeron, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi et toutes les résolutions qu'il contient au sens de *l'article 142(2) du Code municipal*.

Jacques Bergeron, maire